

AFGSU SSE Module 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection Individuels et collectifs NRC.

PUBLIC :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

PREREQUIS : Module urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2.

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet du CESU 74

DUREE : 1 jour (7 heures)

HORAIRES : 08h00 – 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy .

COÛT : 154 euros par apprenant (Tarif de groupe possible)

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :

- Mise en situation
- Processus en groupe d'apprenant "essai erreur"
- Questionnements ciblés
- Analyse continue avec les participants
- Evaluation "delta/plus » : comparaison aux recommandations, analyse des écarts, processus d'amélioration.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence du CESU 74.

Formateur en simulation en santé.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel :

cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge des victimes potentiellement contaminées.

Contenu de la formation :

- Risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels.
- Contraintes logistiques et physiologiques liés au port des différentes tenues de protection ou de tenues NRBC-e adaptés aux risques.
- Mise en œuvre des procédures de décontamination d'urgence.
- Règles pour éviter les transferts de contamination NRC tout en délivrant les soins médicaux adaptés
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé.
- Accueil et prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle.

Si les Modules 7-8 et 9 sont regroupés, la formation des 3 modules se déroulera sur 2 jours consécutifs, soit 14 heures pour un montant de 308 euros.

CESU-13.07.2023-V3